

Dans la présente formule, les mots **vous** et **votre** se rapportent au propriétaire de police et à la personne assurée. Les mots **nos** et Canada-Vie^{MC} se rapportent à La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie.

Veuillez utiliser la présente formule aux fins de la transformation de votre police Canada-Vie en police de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie. Annexe un exemplaire dûment rempli et signé de la *Proposition de transformation d'assurance et d'exercice d'une option en vertu de la GA* de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie.

Police de la Canada-Vie n°	Date d'établissement de la police (j/m/a) : (Seules les polices établies à partir du 18 juin 2000 sont admissibles.)
Personne assurée (prénoms et nom de famille)	
Propriétaire de police (prénoms et nom de famille)	
<input type="checkbox"/> Personne assurée, ou :	

Protection visée par la transformation :

- a) Transformation intégrale
- b) Transformation partielle. Un montant d'assurance égal à _____ \$ doit être transformé en police Vie universelle de la Sun Life (*Précisez le numéro de police ou de la proposition.*)

Le solde doit : demeurer en vigueur (protection minimale : 100 000 \$).
 être résilié.

En tant que propriétaire de police :

- Vous acceptez que la police susmentionnée, qui est gérée par La Compagnie d'Assurance du Canada sur la Vie (Canada-Vie^{MC}), soit résiliée ou que la protection prévue par cette police soit réduite, selon les besoins, à compter de la date à laquelle la nouvelle assurance entre en vigueur conformément aux dispositions de la *Proposition de transformation d'assurance et d'exercice d'une option en vertu de la GA de Sun Life du Canada, compagnie d'assurance-vie*
- Vous autorisez par la présente la Canada-Vie^{MC} à résilier ou à modifier au besoin la police Canada-Vie^{MC} conformément à nos règlements administratifs courants.

Signature de la personne assurée	Ville	Province	Date (j/m/a)
Si le propriétaire de police est une société, inscrivez ci-dessous la raison sociale en caractères d'imprimerie. Deux signataires autorisés doivent signer ci-dessous et indiquer leur titre ou encore un signataire autorisé, avec son titre et le sceau de la société.	Consentement – signature du bénéficiaire irrévocable (le cas échéant)		
Signature du propriétaire de police (s'il ne s'agit pas de la personne assurée)	Consentement – signature du cessionnaire (le cas échéant)		
Signature du ou des propriétaires de police additionnels (s'il ne s'agit pas de la personne assurée)	Consentement – signature du cessionnaire (le cas échéant)		
	Signature du témoin de toutes les signatures		